THÔNES
Cœur des Vallées

N° 2024/10

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 074-217402809-20241212-CM24149-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze du mois de décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élisa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX Maire-Adjointe,

Mme Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation :	**6 décembre 2024**
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :	**29**
Présents et représentés :	**27**

Secrétaire : Mme Élisa De POORTER, Conseillère Municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/149 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - COMPLÉMENT

L'association des Archers de la Vallée de Thônes a assuré le traditionnel service des navettes lors de la foire Saint Maurice du 28 septembre 2024. Il convient donc de lui verser un complément de subvention d'un montant de 1 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **VERSE** une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association des Archers de la Vallée de Thônes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 16 décembre 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Élisa De POORTER

.../...

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 074-217402809-20241212-CM24149-DE

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 17 DEC. 2024 ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE

THÔNES, le

Le Maire,

VILLE DE THÔNES (HAUTE-SAVOIE)

Pierre BIBOLLET